

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 07 AVRIL 2022**

Le sept avril deux mille vingt-deux à 18 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Bernard COVAREL, Maire.

Date de la convocation : 30 mars 2022

PRESENTS : Christelle BATAILLER, Georges BUISSON-RIEUX, Pascal DOMPNIER, Frédéric FLORES, Nicolas LAMBERT, Roland MOLLARET, Nathalie RONCO, Sébastien ROSSAT, Stéphane TRUCHET.

ABSENTS : Fernand AUGERT
Cécile ELIN (procuration à Christelle BATAILLER)
Aimie PASCHAL
Pascal SIBUE

NOMBRE DE MEMBRES : ⇒ Afférents au conseil municipal : 14
 ⇒ En exercice : 14 -Présents : 10 - Votants : 11 - Procuration : 1

SECRETAIRE DE SEANCE : Nathalie RONCO

Monsieur le Maire donne la parole à M. Denis CHAPPELLAZ de la société COME2C qui présente les comptes administratifs 2021 et les budgets 2022 de la commune et du cinéma.

Après avoir remercié Denis CHAPPELLAZ de son intervention, Monsieur le Maire ouvre la séance et demande de rajouter à l'ordre du jour :

-Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2021 du CCAS

Vote : à l'unanimité

1- Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2021 du CCAS

Le compte de gestion du trésorier et le compte administratif 2021 du budget CCAS s'élèvent à :

CCAS	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	18.549,10 €	0
Recettes	28.254,32 €	0
Résultat de clôture excédentaire : 9.705,22 €		

Vote : Approbation du compte de gestion CCAS 2021 : 11

Vote : Approbation du compte administratif CCAS 2021 (Monsieur le Maire s'est retiré pour le vote) : 10 pour

2- Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2021 du CINEMA L'IGLOO de La Toussuire.

Le compte de gestion du trésorier et le compte administratif 2021 du budget CINEMA s'élèvent à :

CINEMA L'IGLOO	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	21.498,97 €	- 4.432,80 €
Recettes	44.245,44 €	0
Soit un excédent de 22.746,47 €		Soit un déficit de 4.432,80 €
Résultat de clôture excédentaire : 18.313,67 €		

Vote : Approbation du compte de gestion Cinéma 2021 : 11 pour

Vote : Approbation du compte administratif Cinéma 2021 (Monsieur le Maire s'est retiré pour le vote) : 10 pour

3- Approbation du compte de gestion 2021 et du compte administratif 2021 de la Commune

Le compte de gestion du trésorier et le compte administratif 2021 du budget de la commune s'élèvent à :

COMMUNE	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	3.249.949,76 €	3.014.729,78 €
Recettes	4.057.391,30 €	3.351.772,22 €
	Soit un excédent de 807.441,54 €	Soit un excédent de 337.042,44 €
Résultat de clôture excédentaire de 1.144.483.90 €		

Vote : Approbation du compte de gestion Commune 2021 : 11 pour

Vote : Approbation du compte administratif Commune 2021 (Monsieur le Maire s'est retiré pour le vote) : 10 pour

4- Affectation des résultats

CINEMA : affectation du résultat excédentaire d'exploitation pour l'exercice 2021 d'un montant de : -18.313.67 € en section de fonctionnement au compte R002 excédent antérieur reporté et 4.432,80 € en section d'investissement au compte D001 déficit antérieur reporté et au compte 1068 4.432.80 €

Vote : à l'unanimité.

COMMUNE : affectation du résultat excédentaire d'exploitation pour l'exercice 2021 d'un montant de 807.441,54 € en section de fonctionnement au compte R002 excédent antérieur reporté et 337.042,44 € en section d'investissement au compte R001 solde d'investissement reporté pour 337.042,44 €.

Vote : à l'unanimité.

5- Taux d'imposition 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'augmenter les taux de 2 % pour l'année 2022 soit : • pour la taxe foncière sur les propriétés bâties : 26.56 % • pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties : 88.77 %

Vote : à l'unanimité.

6- Attribution de subventions 2022

AVEC	800 €
Amicale des anciens combattants	1400 €
Amicale des anciens élus	500 €
Club du Temps de Vivre	3000 €
Foyer Rural	2000 €
Touss en Font	170.000 €
Régul Matous	100 €
Montagne loisirs VTT	300 €
Ski Club Toussuire	38.000 €
Club des sports des Karellis	100 €
Maurienne Escalade	150 €
Nautic Club Mauriennais	150 €
Bleuets de Maurienne	250 €

Cam Rugby	100 €
Sivu de l'Ouillon (OFFICE DE TOURISME +fonctionnement SIVU)	683.560 €

Vote : Pour 8 Abstentions 3 : Stéphane TRUCHET, Nicolas LAMBERT, Christelle BATAILLER (ces personnes font parties de certaines associations et ne peuvent voter)

7 – Approbation des conventions avec la société COME2C pour l'assistance et prospective financière et l'assistance Taxe de Séjour

Le Conseil Municipal valide les conventions suivantes entre la société COME2C et la commune.

- a) Convention d'assistance et prospective financière pour une mission d'assistance financière et budgétaire, une mission d'assistance pour la gestion et une mission de prospective financière
- b) Convention d'assistance Taxe de séjour

Vote : à l'unanimité

8- Budget primitif Commune et Cinéma 2022

Le budget primitif 2022 de la commune s'élève à :

COMMUNE	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	4.646.925,54 €	2.844.670.60 €
Recettes	4.646.925,54 €	2.844.670.60 €

Vote : à l'unanimité.

Le budget primitif 2022 du cinéma s'élève à :

CINEMA L'IGLOO	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	68.313.67 €	6448.47 €
Recettes	68.313,67 €	6448,47 €

Vote : à l'unanimité.

Les principaux travaux sont : Aménagement entrée de la Toussuire – Rénovation appartement communal aux Anselmes – Rénovation chaudière à la Bise – Aménagement de sentiers – Continuité de l'enfouissement à Champ l'Eriscal et de l'Impasse Chanquet - Aménagement La Rochette – Aménagement de la décharge du Rafour – Etude sur la réfection du bâtiment de l'Office de Tourisme – Changement d'un véhicule communal pour le services techniques – Réfection du Befroi des trois cloches de l'église (si les demandes de subvention sont arrivées) – Dévoiement des réseaux à Comborcière etc...

Un emprunt de 1.500.000 € sera demandé à différentes banques afin de financer les travaux prévus à ce budget 2022.

Au vu de l'exposé de M. Denis CHAPPELLAZ les taux d'emprunts vont fortement augmentés, c'est pourquoi le Conseil Municipal a choisi de lancer un emprunt cette année.

Vote : à l'unanimité.

9 – Demande de subvention dans le cadre du FDEC pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage performance énergétique pour la rénovation du bâtiment de l'Office de Tourisme

Le Conseil Municipal valide la demande de subvention au département de la Savoie au titre du FDEC concernant la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la performance énergétique du bâtiment de l'Office de Tourisme.

Vote : à l'unanimité.

10 - Création de postes saisonniers saison d'été 2022 – services techniques et agence postale (été et hiver)

Le Conseil Municipal approuve le renouvellement des emplois saisonniers aux services techniques à partir du 16 mai 2022 jusqu'au 30 septembre 2022 pour faire face aux besoins urgents et importants d'entretien des espaces verts et naturels de la commune et à l'agence postale pour la saison d'été 2022 et la saison d'hiver 2022/2023

Vote : à l'unanimité

11 - Embauche de jeunes pendant les vacances scolaires

Le Conseil Municipal approuve l'embauche de jeunes pendant les vacances d'été 2022 au sein des services communaux et de l'église de Fontcouverte- Monsieur le Maire précise qu'il y aura des embauches à conditions que ces jeunes soit encadrés.

Vote : à l'unanimité

12 - Demande d'autorisation de passage par la SOREMET

- **1 TRAVAUX DANS LE CADRE DE L'AMELIORATION DU DOMAINE SKIABLE**
 - o Parcelles n° 668 AB, lieu-dit Crêt de Ravière
 - o Parcelle n° 658 A, lieu-dit Plan de la Guerre
 - o Parcelle n° 672 et 673 A lieu-dit Côte du Bois
 - o Parcelle n° 698 et 1061 A lieu-dit Sur la Lausaz
- **2 IMPLANTATION D'UNE TELECABINE DENOMME COTE DU BOIS**
 - o Parcelle n° 658 A, Plan de la Guerre
 - o Parcelle n° 672, A Côte du Bois

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré : ACCEPTE ces autorisations de passage sur les parcelles communales citées ci-dessus.

Vote : à l'unanimité

13 - Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du Service public de l'assainissement collectif présenté par le SIDEL

Le Conseil Municipal approuve le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif présenté par Sébastien ROSSAT

Vote : à l'unanimité

Questions et informations diverses

Nicolas LAMBERT expose la demande de M. Christophe RAME pour la création d'un parking sur le toit du bowling et l'installation et le financement de bornes électriques par la commune à cet endroit.

Parking des bus : Une réflexion est engagée pour le déplacement de celui-ci au Col.

SIRTOM : il faudra retravailler avec le SIRTOM afin que les containers soient vidés le plus souvent possible.

Personnel communal : Le remplacement du responsable des services techniques sera relancé ainsi que le remplacement de la Directrice Générale des services.

Levée de la séance à 21h 10

Le Maire,

Bernard COVAREL


